

# Comment s'engager dans les instances de la vie lycéenne ?

## Dans ma classe

**Avant mi-octobre**

**En tant que... délégué de classe**

- ✓ Durée 1 an
- ✓ Scrutin à 2 tours
- ✓ 2 titulaires + 2 suppléants

La parité est encouragée

**Quelles missions ?**

- > représenter les élèves
- > assister aux conseils de classe

**En tant que... éco-délégué de classe**

- ✓ Durée 1 an
- ✓ 1 titulaire

**Quelles missions ?**

- > engager son établissement pour préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique



## Au conseil de la vie lycéenne

**Avant mi-octobre**

- ✓ Durée 2 ans
- ✓ Scrutin à 1 tour
- ✓ 10 titulaires + 10 suppléants\* élus par tous les élèves du lycée

La parité est encouragée

\*Renouvellement partiel chaque année.

**Qui ?**

Présidé par le chef d'établissement  
20 membres incluant 10 représentants des lycéens dont 2 éco-délégués

**Quelles missions ?**

- > formuler un avis et des propositions afin d'améliorer la vie lycéenne (activités culturelles et sportives, soutien scolaire, restauration, etc.)



## Au conseil académique de la vie lycéenne

**Fin Novembre**

**Niveau académique**

**Qui ?**

Présidé par le recteur d'académie  
40 membres incluant 20 représentants des lycéens dont 2 éco-délégués

**Quelles missions ?**

- > émettre des avis et des propositions afin d'améliorer la vie des lycéens.

- ✓ Durée 2 ans
- ✓ Scrutin à 1 tour

2 titulaires de sexe différent + 1 à 2 suppléant(s) de même sexe pour chaque titulaire. Parmi eux, au moins un candidat est inscrit en classe de seconde ou de niveau équivalent.



## Au conseil national de la vie lycéenne

**Mi-décembre**

- ✓ Durée 2 ans
- ✓ Scrutin à 2 tours

2 titulaires de sexe différent + 1 suppléant de même sexe pour chaque titulaire

**Qui ?**

Présidé par le ministre de l'Éducation nationale  
64 membres dont 2 éco-délégués et 4 représentants des lycéens élus au Conseil supérieur de l'éducation

**Quelles missions ?**

- > donner leur avis et faire des propositions sur les questions de vie scolaire
- > échanger sur les grandes questions de la politique éducative

**Niveau national**

